

Nos revendications

[Mise à jour janvier 2018.]

Nos revendications

Lutter contre la précarité : encore et toujours.

Pouvoir d'achat : revalorisation du point d'indice bloqué depuis le 1^{er} juillet 2010 et intégration de la totalité des primes dans le calcul de la retraite.

Parcours professionnels : une revalorisation des grilles indiciaires est nécessaire, en priorisant la catégorie.

Égalité femmes hommes : telle que la défense de taux de promotions supérieurs dans les corps administratifs, beaucoup plus féminisés.

Décentralisation raisonnée : l'équité des territoires et l'accompagnement des agents impactés sont des conditions indispensables.

Conditions de travail au cœur de nos préoccupations dans un contexte de réformes incessantes : sécurité des locaux, stress, harcèlement, mesures de prévention au travail et maladies professionnelles.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Reconnaissance de l'image des agents de l'État : un combat de tous les instants pour la reconnaissance par l'Etat employeur du travail accompli par ses agents et son soutien en cas de difficultés.

Respect des représentants du personnel siégeant dans les instances.